



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

12 décembre 2018

## Consultation publique pour collecter les expériences et pratiques commerciales à destination des populations vieillissantes

Afin de mieux protéger les épargnants et renforcer la vigilance dans la relation commerciale, notamment au regard de l'éventuel déclin cognitif des personnes âgées, le Pôle commun AMF-ACPR a lancé une étude d'envergure "Pratiques de commercialisation et populations vieillissantes : comment faire face au déclin cognitif des personnes âgées au sein de la relation-client ?". Cette consultation publique vise à recueillir les expériences et bonnes pratiques de tous les acteurs concernés par le vieillissement. Elle est ouverte du mercredi 12 décembre 2018 au vendredi 1er mars 2019 inclus. Les contributions doivent être adressées à :

[directiondelacommunication@amf-france.org](mailto:directiondelacommunication@amf-france.org) URL =  
[mailto:[directiondelacommunication@amf-france.org](mailto:directiondelacommunication@amf-france.org)].

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME



S'abonner à nos alertes et flux RSS

**MISE EN GARDE****PROTECTION DE L'ÉPARGNE**

19 mai 2022

L'AMF et l'ACPR mettent en garde le public à l'encontre d'offres de trading Forex non autorisées d'Omega Pro Ltd

**LETTRE DE L'OBSERVATOIRE****COMMERCIALISATION**

04 avril 2022

Lettre de l'Observatoire de l'épargne de l'AMF - N°48 - Avril 2022

**MISE EN GARDE****PROTECTION DE L'ÉPARGNE**

30 mars 2022

L'AMF et l'ACPR mettent en garde le public contre les activités de plusieurs acteurs qui proposent en France des investissements sur le Forex et sur des produits dérivés sur...

**Mentions légales :**

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02